Pétition contre l'implantation d'un site de mobilophonie (projet Mobistar) au 160, chemin des Postes à 1410 Waterloo_- Cadastre section D n° 140 c

NON à l'implantation d'un pylône de 36 m de haut supportant 9 antennes GSM avec shelter comprenant des baies techniques sur le site susmentionné, pour les raisons suivantes :

- atteinte à l'esthétique du quartier (quartier campagnard, historique et pittoresque, en cours de revalorisation)
- altération de la perspective paysagère générale
- non-intégration du projet implanté en zone d'habitat (habitations avec jeunes enfants) et au cœur d'un espace de jardins (zone arborée) sachant qu'il existe une obligation de concentration des installations de mobilophonie à proximité des équipements et des réseaux publics existants (autoroutes, chemins de fer,…)
- proximité de trois établissements scolaires (pré-gardiennat « Les petits paveurs », école maternelle et primaire Saint-François d'Assise, école maternelle et primaire communale du Chenois), d'une école des devoirs et de plusieurs crèches et garderies de nourrissons
- proximité immédiate (dans le périmètre de 5O m) d'un hall omnisports largement fréquenté par une population sensible (enfants) et d'habitations
- abattage d'arbres
- incertitude face aux nuisances à la santé dénoncées par les milieux universitaires et médicaux les plus autorisés et face à la multiplicité des avis en la matière, ce qui justifie le respect du principe de précaution
- dévalorisation des biens immobiliers du quartier ayant pour conséquence une voie de fait de discrimination économique.

Nom et prénom	Adresse	Signature